

## La Cotisation

La cotisation a pour **objectif** de couvrir les activités "associatives" de cassiopea, d'assurer son fonctionnement dans la poursuite de ses objectifs.

Cette cotisation se veut aussi être la transformation dans les faits de notre volonté de dissocier les services « commerciaux » ou assimilé comme tel, et donc soumis à la TVA, des autres dimensions de Cassiopea qui relèvent de notre objet social et non de service précisément imputable à l'un ou l'autre membre.

La cotisation couvre donc :

- Mutualisation du serveur, et donc l'administration de celui-ci « juste pour nos membres ». Il s'agit ici de « l'administration générale » et non des usages particuliers qu'en font les membres. La logique n'est donc pas financière, et la rentabilité n'est pas notre objectif premier.
- L'encadrement des projets, qui ne répond pas en soi à une logique de rentabilité financière, mais nous permet d'œuvrer à la réalisation de nos objectifs sociaux, même si ce n'est pas « rentable »
- Pérenniser le fonctionnement associatif de cassiopea sans devoir entretenir une logique de croissance permanente lié à la réalisation de nouveaux projets ou à l'adhésion de nouveaux membres.

Il s'agit aussi de créer un nouvel espace de solidarité entre les membres, aux objets sociaux souvent fort différents, mais réunis au sein de cassiopea par la même volonté de promouvoir une autre construction de l'Internet.

La grille ci dessous permet aux membres ayant plus d'aisance financière d'être solidaire des plus petits, et donc de cotiser d'avantage pour soutenir l'action de cassiopea.

Le montant de la cotisation de chaque membre se rapporte à une grille composée de 4 palliers.

Type	Coût	Détail
Base	30 €	Association de bénévoles, membre à titre particulier
Soutien	60 €	jusque 5 E.T. ou chiffre d'affaire de 50.000€/an, ou volonté « soutien »
Entraide	120 €	entre 5 et 10 E.T. ou chiffre d'affaire entre 50.000€/an et 100.000€/an ou volonté « entraide »
Solidarité	240 €	plus que 10 E.T. ou chiffre d'affaire de plus de 100.000€/an, ou volonté « solidaire »

Le pallier dans lequel se situe le membre sera fixé par le membre lui même, qui nous le communiquera.

L'idée est ici de proposer à chacun de se situer dans cette démarche de solidarité. Hors nous ne considérons pas que cette solidarité doit revêtir un caractère obligatoire, nous laissons donc le soin à chaque membre de se positionner dans la grille, selon le critère qu'il aura choisi de retenir.